

Extension du périmètre du projet de site classé de la Côte de Nuits

Réunion de concertation

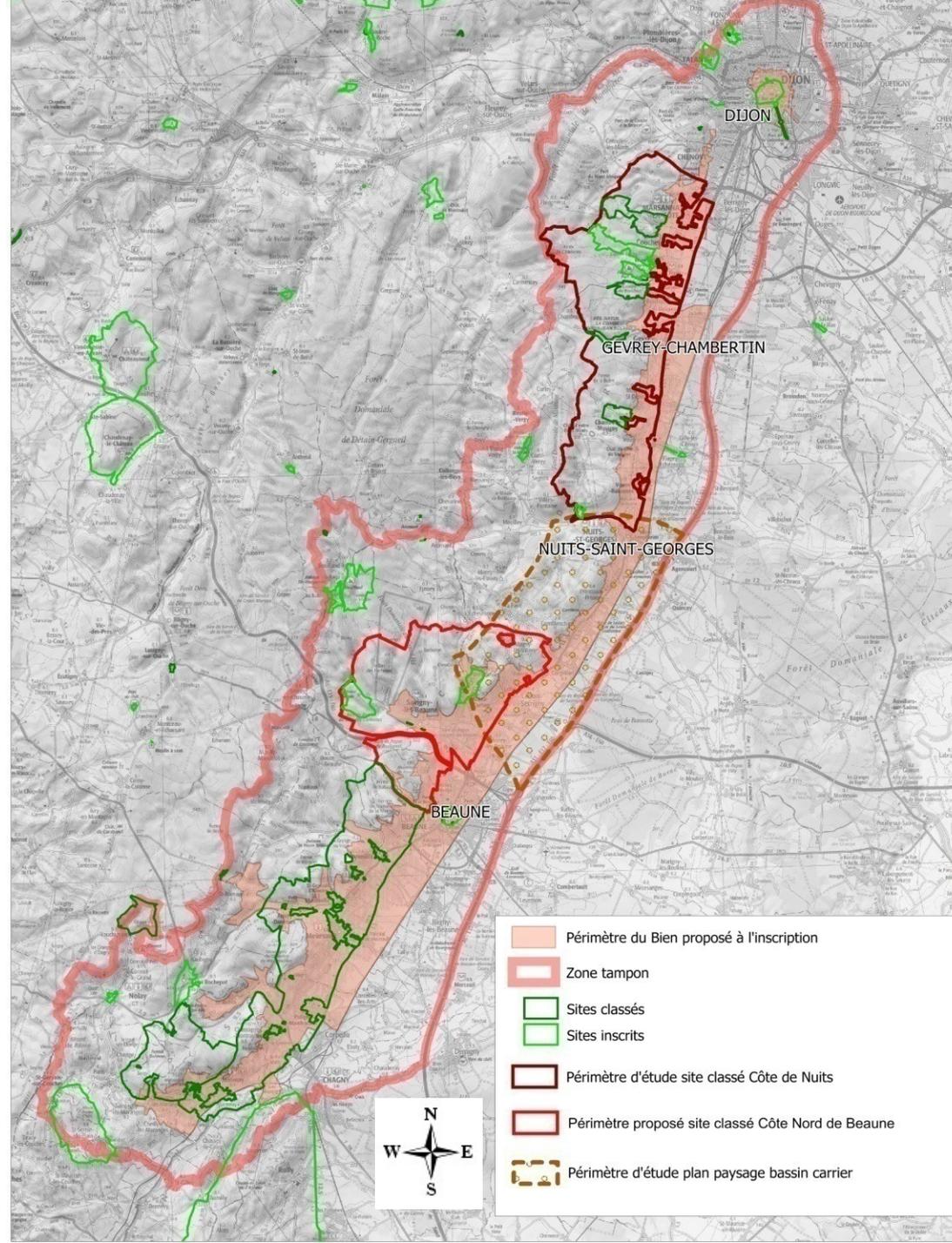
Nuits Saint-Georges – 23 mars 2018

Ordre du jour

- Le projet de classement de la Côte de Nuits
- Réglementation et effets du classement
- Contexte : suites de l'enquête publique du projet de site classé de la Côte de Nuits
- Le territoire d'étude
- Echanges pour une proposition de périmètre
- Les suites de la démarche

Le projet de site classé de la Côte de Nuits

- dans le périmètre UNESCO
- dans le prolongement de la Côte méridionale de Beaune + projet classement Nord



Réglementation et effets du classement

Sites classés, sites inscrits

« Monuments naturels et sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un **intérêt général** » (loi de 1906)



Site classé

Patrimoine national

Objectif : conserver les caractéristiques du site en le préservant de toute atteinte à l'esprit des lieux

Exemples de sites classés bourguignons

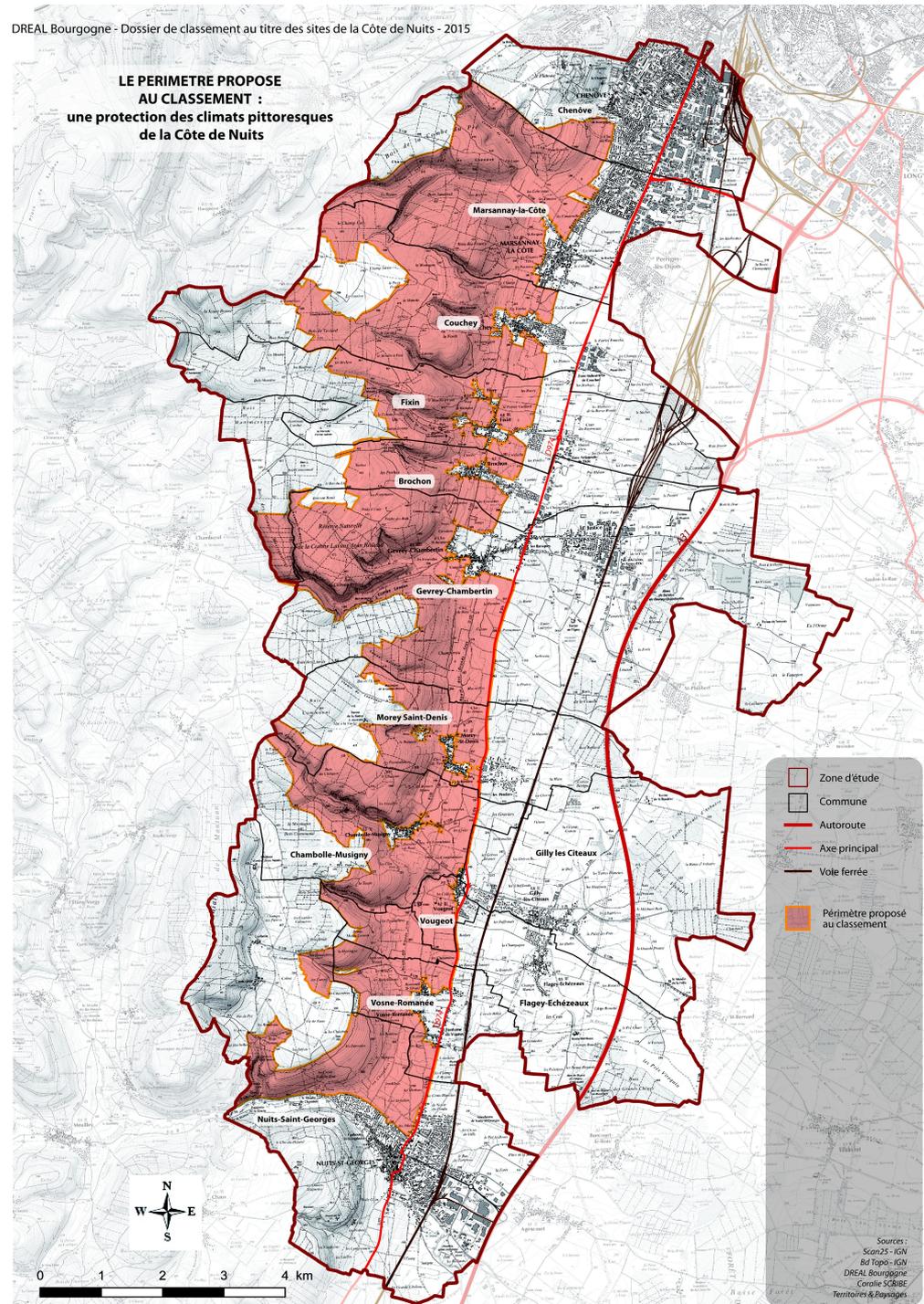


Les effets du classement

- Servitude d'utilité publique
- Travaux soumis à autorisation sauf entretien courant
- Sont strictement interdits en SC :
 - l'affichage et la publicité
 - les campings et le stationnement isolé de caravanes
- Information lors de la transmission du bien

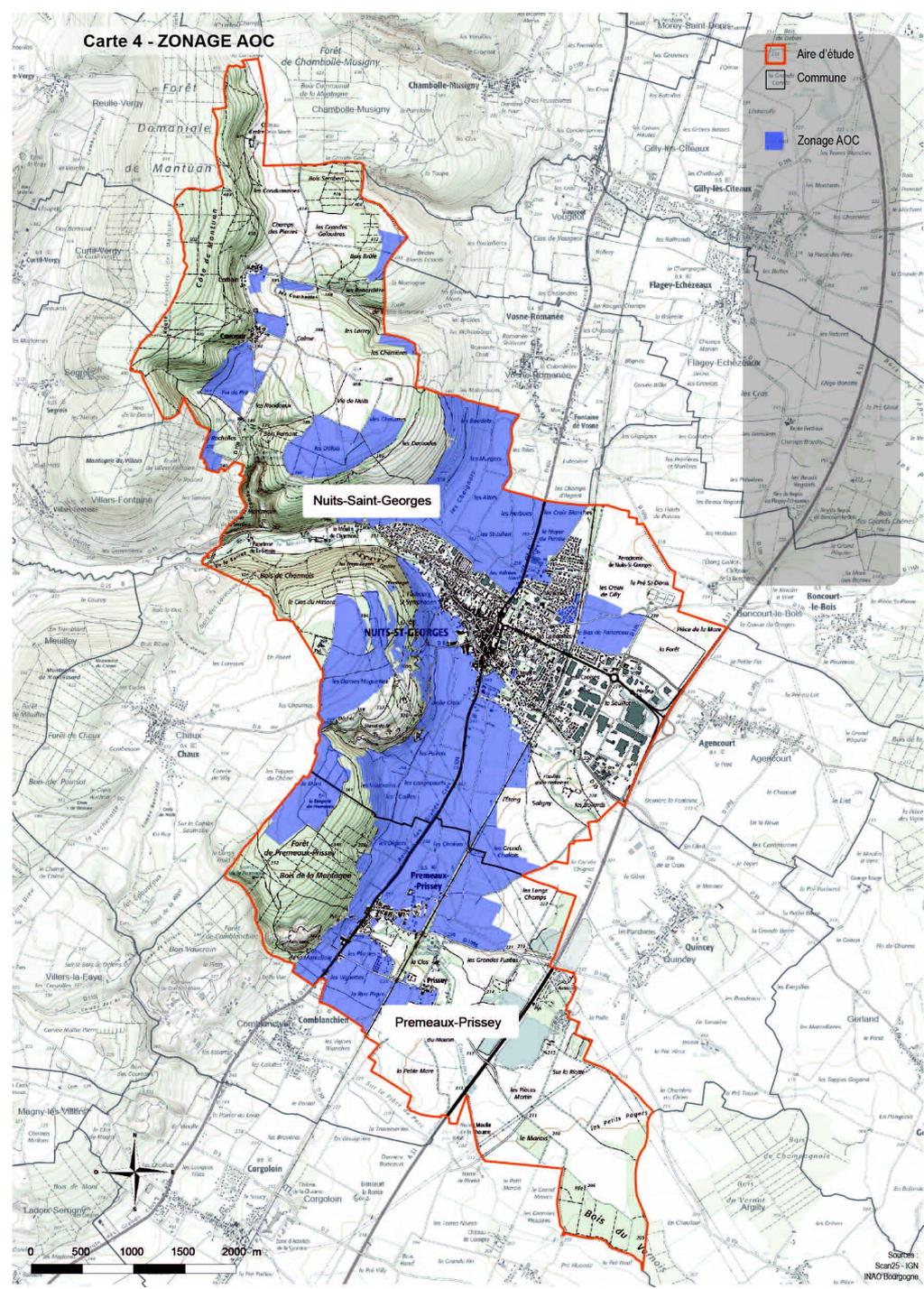
Le projet de site classé de la Côte de Nuits

- Enquête publique du 20 juin au 29 juillet 2016
- Nombreuses observations : élus, vignerons...
- Demandes d'intégrer le secteur Sud de Nuits-St-Georges et Premeaux-Prissey dans le projet
- Rapport du CE favorable sous réserve d'étendre le périmètre au Sud
=> Suspension de la procédure de classement pour complément d'étude et complément d'enquête publique



Le territoire d'étude

- Communes de Nuits St-Georges et Premeaux Prissey
- Partie Nord de Nuits-St-Georges déjà concernée par le projet de site classé
- Prise en compte de la zone AOC

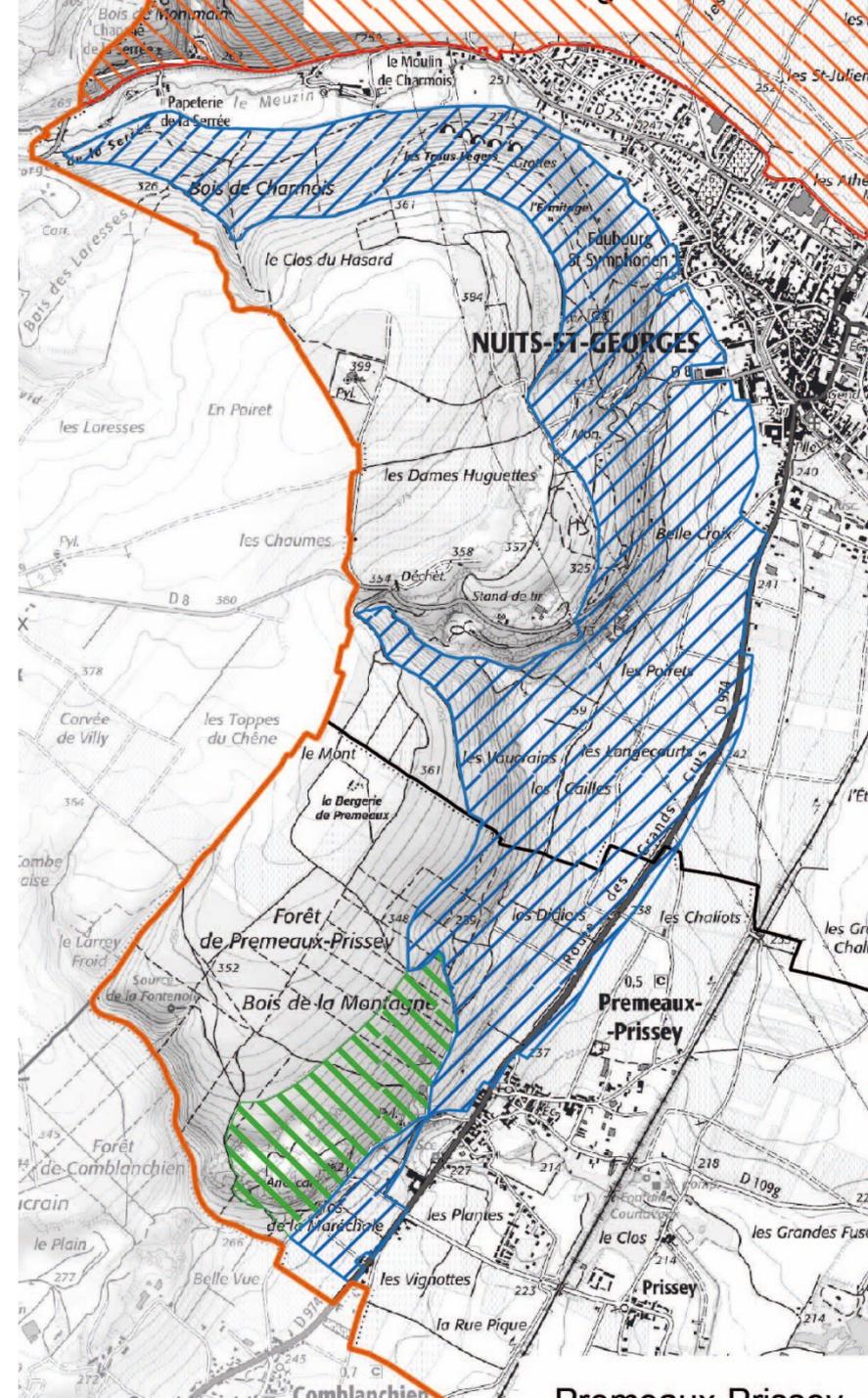


- Extension du projet de site classé de la Côte de Nuits – Réunion de concertation – 23/03/18

Proposition de périmètre

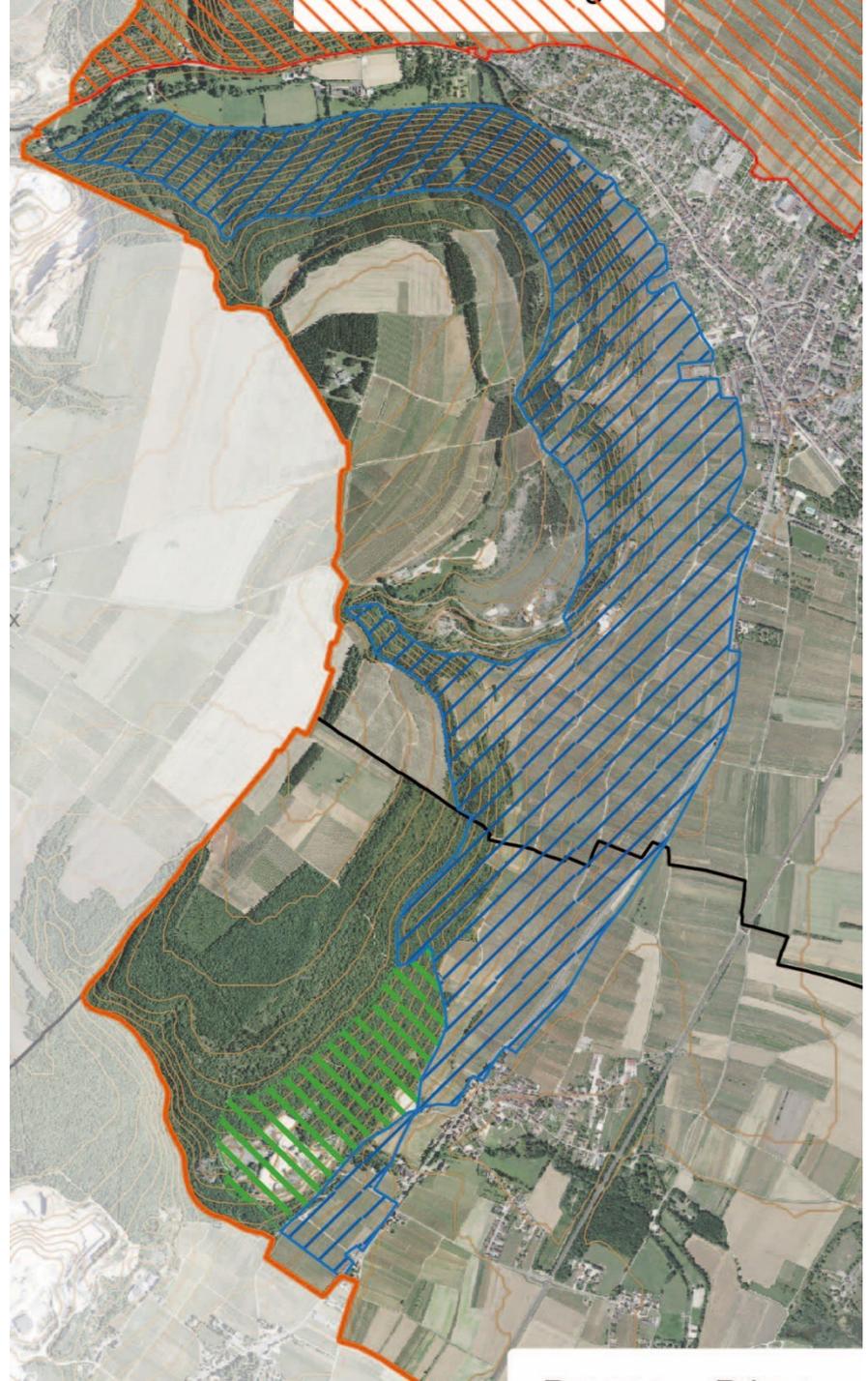
- Limites en cohérence avec le projet de périmètre en cours

- Nord : AVAP Nuits St Georges et pistes forestières
- Est : RD974
- Sud : zone urbaine Prémieux + variante intégrant l'ancien terail en cours de réhabilitation
- Ouest : parcours de santé, chemin du fond de vallon, courbe de niveau 325m ou chemin pied de coteau



• Proposition de • périmètre

-
-
- Limites en cohérence avec le projet de périmètre en cours
 - Nord : AVAP Nuits St Georges et pistes forestières
 - Est : RD974
 - Sud : zone urbaine Prêmeaux
+ variante intégrant l'ancien terroir en cours de réhabilitation
 - Ouest : parcours de santé, chemin du fond de vallon, courbe de niveau 325m ou chemin pied de coteau



Le fonctionnement du site classé

- **Travaux de gestion, entretien courant**

=> travaux non soumis à demande d'autorisation

- **Travaux modifiant l'état ou l'aspect des lieux**

=> travaux soumis à demande d'autorisation

=> constitution d'un dossier

>> *Principes de gestion appliqués à l'ensemble des acteurs concernés par le périmètre du site classé*

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

- *Ex. de la Côte méridionale de Beaune et des futurs sites classés Côte Nord de Beaune et Côte de Nuits*
- **Ex. de travaux de gestion, entretien courant**
 - => Renouvellement/plantation d'une vigne à l'identique
 - => Entretien et requalification de fossés, systèmes drainants et bassins de rétention
 - => Entretien de murs et murets, cabottes, meurgers, portes et grilles de clos
 - => Entretien des arbres, bosquets et haies

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

- **Ex. de travaux modifiant l'état ou l'aspect des lieux**

- => Modification de la topographie : terrassement et/ou ouvrages avant plantation

- => Mise en culture d'une parcelle non cultivée / projet d'aménagement global (accès, chemins...)

- => Création de fossés, systèmes drainants et bassins de rétention

- => Restauration, construction de murs, murets, portes, grilles de clos...

- => Abattage ou plantation d'arbres ou de haies

- => Création, aménagement de chemins et de haltes

Principes de gestion d'un site classé

- **Travaux de gestion, entretien courant**

=> travaux non soumis à demande d'autorisation

- **Travaux modifiant l'état ou l'aspect des lieux**

=> travaux soumis à demande d'autorisation

=> constitution d'un dossier

>> *Principes de gestion appliqués à l'ensemble des acteurs concernés par le périmètre du site classé*

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

• *Ex. de la Côte méridionale de Beaune et des futurs sites classés Côte Nord de Beaune et Côte de Nuits*

=> Travaux et/ou ouvrages avant plantation

=> Entretien et requalification de fossés, systèmes drainants et bassins de rétention

=> Entretien de murs et murets, cabottes, meurgers, portes et grilles de clos

=> Création, aménagement de chemins et de haltes, signalétique

=> Entretien des arbres, bosquets et haies

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Dynamique viticole - Types de travaux

- **Renouvellement/plantation** d'une parcelle de vigne
- Mise en culture d'une **parcelle non cultivée** (bois, chaumes, friches)
- **Modification de la topographie** :
 - Terrassement (remblais, déblais, surélévation...)
 - Ouvrages (soutènement et limites de parcelle)
- **Projet d'aménagement** d'une parcelle (accès, chemins, fossés, murs...)



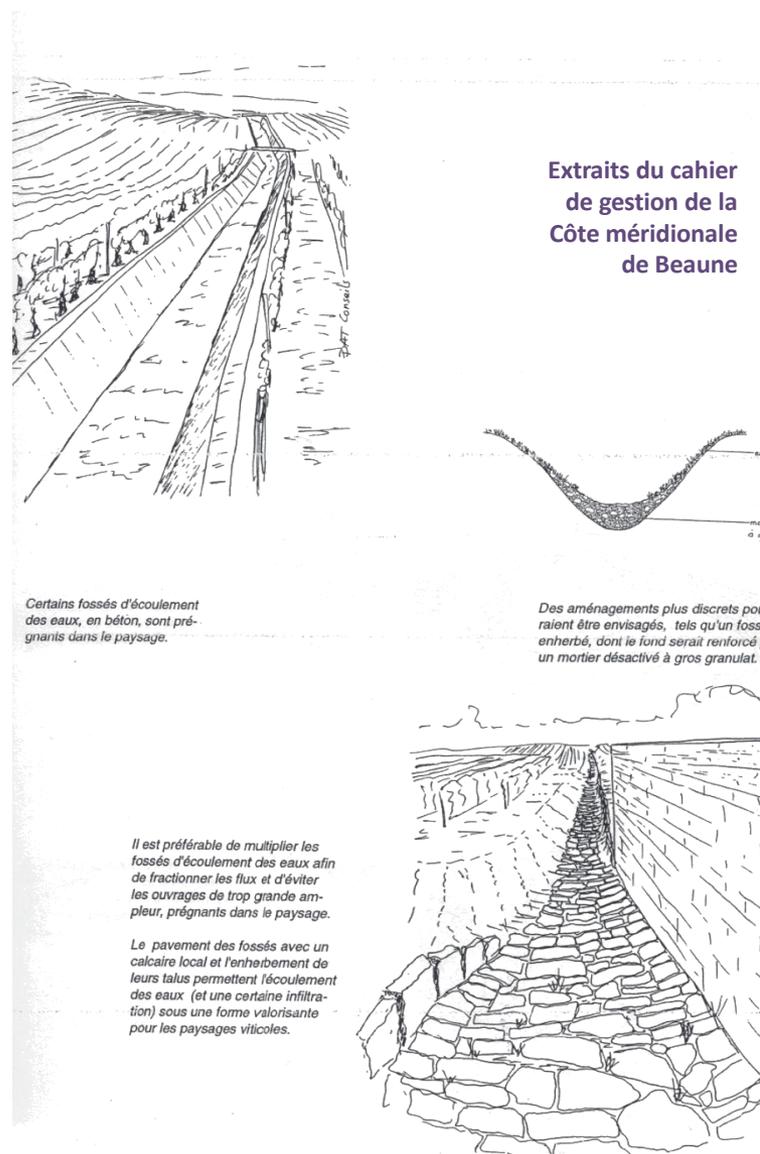
Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Dynamique viticole							
	Renouvellement/plantation d'une vigne à l'identique						
	Mise en culture d'une parcelle non cultivée en plaine						
	Modification de la topographie : terrassement et/ou ouvrages						
	Projet d'aménagement d'une parcelle (accès, chemins...)						

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Ouvrages hydrauliques - Types de travaux

- Entretien, requalification et création de **fossés**
- Entretien, requalification et création de **surfaces drainantes** (fossés drainant, grilles d'évacuation)
- Entretien, requalification et création de **bassins de rétention**



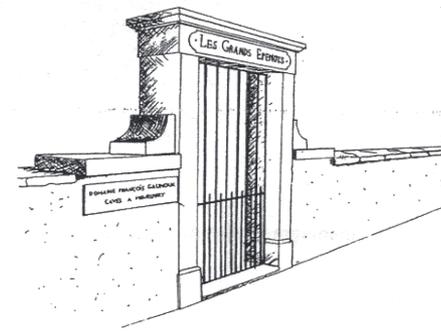
Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Ouvrages hydrauliques							
	Entretien et requalification de fossés, systèmes drainants et bassins de rétention						
	Création de fossés, systèmes drainants et bassins de rétention						
	Si ouvrages créés lors d'une nouvelle plantation (autorisation globale)						

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Patrimoine bâti - Types de travaux

- Entretien, restauration et construction des **murs et murets**
- Maintien et entretien des **meurgers**
- Entretien, restauration et construction des **cabottes**
- Entretien, requalification et construction des **portes de clos**
- Maintien et valorisation des **calvaires**



Actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Patrimoine bâti							
	Murs, murets, cabottes, portes et grilles de clos	Interdiction de destruction					
	Entretien de murs et murets, cabottes, meurgers, portes et grilles de clos						
	Restauration de murs et murets à l'identique						
	Modification de murs et murets (tracé, gabarit, prolongement)						
	Construction de murs inférieurs à 2 mètres de haut et murets						
	Construction de murs supérieurs à 2 mètres de haut						
	Maintien et entretien de meurgers						
	Restauration et modification de meurgers						
	Restauration de cabottes						
	Construction de cabottes						
	Restauration et requalification des portes et grilles de clos						
	Construction de portes de clos						
	Maintien et valorisation des calvaires						

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Patrimoine végétal - Types de travaux

- Entretien et renouvellement du **patrimoine arboré**
- Entretien et plantation des **haies variées**
- Gestion et valorisation des **espaces inter-parcellaires**
- Entretien et préservation **des habitats écologiques liés au patrimoine bâti**



Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Patrimoine végétal							
	Entretien des arbres, bosquets et haies						
	Abattage d'arbres isolés						
	Supression de haie						
	Plantation d'arbres et de haies						

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Routes et abords de routes du vignoble - Types de travaux

- **Chemins d'exploitation** (tracé, calibrage/largeur, matériaux)
- **Haltes** (abords de parcelle)
- **Signalétique viticole** (Cf. Atelier route et signalétique)



Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Routes et abords de routes du vignoble							
	Création ou réaménagement de chemins						
	Création ou réaménagement de haltes						
	Signalétique viticole	Les panneaux publicitaires et pré-enseignes sont interdites en site classé					

Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

Image de la parcelle - Types de travaux

- **Abords des parcelles** (tournières, clôtures, piquets tête de rangs)
- **Matériaux des équipements cultureaux** (piquets, protection jeunes plants...)



Principes de gestion en site classé appliqués à la viticulture

les actions de gestion	Types de travaux	Impact sur l'aspect du site			Régime d'autorisation		
		Faible	Moyen	Fort	Gestion courante	Autorisation préfectorale	Autorisation ministérielle
Image de la parcelle							

=> Pas de demande d'autorisation, souhait de sensibiliser sur choix des matériaux, les couleurs... qui influent sur la perception globale du vignoble

Un outil à votre disposition

The screenshot shows a web browser window displaying the DREAL Bourgogne website. The page title is "Etude de classement au titre des sites de la Côte de Nuits". The main content is a map of the Côte de Nuits region, showing various geographical features, roads, and administrative boundaries. A legend on the left side lists categories such as "Remarque", "Zone d'étude", "Proposition", "PAYSAGE", "ENVIRONNEMENT", "PATRIMOINE", "CEN", and "HYDROGRAPHIE". The website title is "Etude de classement au titre des sites de la Côte de Nuits".

- Fonctionne avec connexion Internet
- Identifiant : DREAL Bourgogne
- Mot de passe: scnuit21

La démarche de classement

Les étapes

- Élaboration d'un projet de périmètre
- Document de gestion
- Délibération du Conseil Municipal
- Enquête publique
- CDNPS - CSS
- Décret en Conseil d'Etat

La concertation

- Entretiens élus
- Rencontres avec les organismes gestionnaires du territoire (ODG) et propriétaires
- Vos suggestions ?